



# À propos de l'article d'Henri Eckert : l'approche macrosociale de l'insertion professionnelle

par Jean Vincens

L'article d'Henri Eckert constitue un apport substantiel à l'approche macroéconomique de l'insertion d'une cohorte, que j'ai proposée dans cette revue en 1998 (Vincens, 1998). Mes commentaires s'efforceront de montrer la nature et l'intérêt de cet apport et ensuite de préciser certaines implications de l'approche, insuffisamment explicitées dans mon article de 1998<sup>1</sup>.

Mais auparavant, il faut rappeler en quoi consiste exactement cette approche macrosociale ou, si l'on préfère, macroéconomique de l'insertion professionnelle. L'approche « consiste à suivre les cohortes définies par leur date d'entrée dans la vie active. On choisit quelques variables qui caractérisent le phénomène étudié [...] et on observe les valeurs de ces variables tout au long de la vie de chaque cohorte [...] C'est l'observation longitudinale qui met éventuellement en évidence des effets d'âge » (Vincens, 1998, p. 60). Cette observation va permettre d'analyser l'insertion professionnelle, à condition que l'évolution des variables montre une propriété particulière, à savoir que « la valeur des principales variables change rapidement au cours d'une première phase de (la)

trajectoire (d'une cohorte). Le changement se ralentit ensuite, la valeur de certaines variables reste constante pendant de nombreuses années de la vie de la cohorte... » (id. p. 61). Si cette propriété n'existe pas, la variable considérée ne caractérise pas l'insertion professionnelle. À supposer qu'il existe plusieurs variables pertinentes (ce que je crois), leurs profils ne sont pas forcément identiques, de sorte qu'il faut toujours préciser par rapport à quel caractère on se propose d'étudier l'insertion. Dans l'article d'Eckert, comme dans ces commentaires, il s'agit de

**Jean Vincens** est professeur émérite de sciences économiques à l'université de Toulouse I. Fondateur et directeur du Centre d'études juridiques et économiques de l'emploi en 1965 (CEJEE, devenu le Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi (LIRHE) en 1994). Il a été le conseiller scientifique du Céreq de 1970 à 1980, membre de la commission de l'Emploi du VI<sup>e</sup> Plan et de l'intergroupe Formation-Qualification, membre du Haut Comité Éducation-Économie de 1989 à 1992. Publications récentes (outre les deux articles de *Formation Emploi* de 1997 et 1998 référencés par H. Eckert) : « Définir l'expérience professionnelle », *Travail et Emploi* n° 85, janvier 2001 ; « Les caractéristiques de l'enseignement supérieur de masse en France » in *Éducation Formation*, Bourdon J. et Thélot C. eds, CNRS Éditions, 1999.

<sup>1</sup> Je remercie J.-M. Espinasse qui m'a beaucoup aidé à clarifier mes idées et Catherine Beduwé qui m'a permis d'utiliser le graphique qu'elle avait construit pour une communication en 1999. Je garde naturellement la pleine responsabilité de mes erreurs éventuelles.

l'insertion en termes d'emploi, sans précision de statut ni de salaire.

Les citations précédentes montrent que dans mon article de 1998, c'est bien le profil d'évolution de la cohorte étudiée qui permet de dire à quel moment elle est insérée. Pour repérer ce moment, il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à une population de référence. En fait, il faut distinguer deux questions et je reconnais volontiers ne pas l'avoir fait de façon suffisamment explicite. La première question est : quand la cohorte est-elle insérée d'après le critère de l'emploi ? La réponse est donnée par l'observation de la cohorte et d'elle seule. La seconde question est : comment apprécier l'insertion de la cohorte ? Ici, il est bien nécessaire de comparer cette cohorte à d'autres, si on ne veut pas rester dans le vague (parler d'insertion rapide ou difficile renvoie à quoi ?). On retrouvera le problème plus loin.

## ■ LES APPORTS D'HENRI ECKERT

– Eckert propose non pas un, mais deux critères nouveaux pour analyser l'insertion d'une cohorte :

- Le premier,  $X(m) = S(m)/N$ , est défini par l'auteur comme, à tout moment, le solde cumulé des entrées et sorties d'emplois, divisé par l'effectif de la cohorte. Mais cet indicateur peut être obtenu directement, puisque le solde cumulé des entrées et sorties n'est rien d'autre que le nombre total de personnes employées à chaque moment.  $X(m)$  est donc le taux d'emploi au sens habituel, le rapport entre le nombre de membres de la cohorte employés à chaque moment et l'effectif total de la cohorte. Les arguments d'Eckert m'ont convaincu : Ce critère, et donc cet indicateur, est logiquement préférable au taux de chômage pour mesurer la progression de l'insertion. Cependant, les deux indicateurs sont complémentaires. Plus précisément, il faudrait porter sur le **graphique 1** de l'article d'Eckert, l'indice Population active/Effectif de la cohorte, soit  $PA/N$ , qui est le taux de participation à l'activité. Au début de la période d'insertion, cet indicateur serait nettement supérieur au taux d'emploi et l'écart diminuerait progressivement. La stabilisation de cet écart fournirait une information supplémentaire sur l'insertion de la cohorte.

- Le second critère est beaucoup plus original : c'est ce que Eckert appelle les « *séquences continues d'emploi* ». Il s'agit en fait de la mise en évidence d'un type de mobilité : celle qui fait passer de l'emploi au non-emploi (inactivité, chômage) et inverse-

ment. Les mobilités interentreprises ou entre emplois ne sont pas identifiées. Ce critère est entièrement distinct du précédent parce qu'il n'étudie plus le rapport entre deux stocks, mais qu'il s'intéresse à des flux. La notion de séquence continue d'emploi apporte une réponse simple et élégante au problème de la représentation des mouvements entre l'emploi d'une part et le chômage ou l'inactivité d'autre part. On savait bien que ces mouvements jouaient un grand rôle dans le processus d'insertion. Grâce à la notion de séquence continue d'emploi, il est désormais possible de décrire leur évolution.

Mais l'intérêt de la notion ne se limite pas à cela. Elle permet en effet de relier l'analyse longitudinale à l'analyse générale du marché du travail qui, de plus en plus, est menée en termes de flux de prises et de cessations d'emplois, d'entrées et de sorties du chômage et de l'inactivité. Dans cette perspective, on est amené à s'intéresser aux mobilités interentreprises sans passages par le chômage, ce qui rejoint la notion de séquence continue d'emploi. L'intérêt de la notion, pour l'étude des comportements individuels, ressort bien des exemples donnés à la fin de l'article ; on voit comment une certaine régularité de travail, et donc de continuité du revenu, est obtenue par un enchaînement d'emplois temporaires, probablement saisonniers, qui se complètent.

– Les indicateurs construits à l'aide de la notion de séquence continue d'emploi permettent d'autre part, une étude des sous-cohortes correspondant à des niveaux de formation ou à des groupes sociaux. C'est un apport qui fait notamment ressortir que le « coût » de l'insertion diffère selon le niveau de formation.

Tout cela constitue un ensemble de nouveaux outils dont l'intérêt me semble très grand pour l'analyse du processus d'insertion d'une cohorte. Mais l'approche macroéconomique de l'insertion tire sa signification, répétons-le, du lien qu'elle établit entre la période dite d'insertion et la suite de la trajectoire de la cohorte.

## ■ PROFIL DES COHORTES, INSERTION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

1) L'enquête « Génération 92 » ne permet de suivre la cohorte que pendant cinq ans après sa sortie du système éducatif. Naturellement, tous les chercheurs souhaiteraient disposer de données couvrant une période plus longue.

L'insertion d'une cohorte particulière, ici la « Génération 1992 », se caractérise par sa durée (l'intervalle de temps entre la sortie et l'atteinte du « palier »), par la hauteur de ce palier ou plafond (plus ou moins de 80 % de l'effectif de la cohorte) et par la forme des indicateurs, soit ceux proposés par Eckert, ou d'autres, comme le type de contrat.

Quelles sont les variables qui déterminent ce profil d'insertion ? On peut les classer en trois groupes :

- (a) les variables qui tiennent à la cohorte elle-même, comme son effectif, fonction de la démographie et de la scolarité de la cohorte ; si la scolarisation a augmenté au cours des trois ou quatre ans qui ont précédé la sortie de la cohorte, celle-ci aura un effectif gonflé par ces sorties retardées ; ce « *coefficient de rétention* » a été important dans le passé (Minni et Poulet-Coulibando, 1998). Par ailleurs, qualitativement, chaque cohorte tend à être un peu plus diplômée que la précédente et moins que la suivante, du moins jusqu'à présent.
- (b) les variables de politique de l'emploi. La création des emplois-jeunes a eu un effet sur l'insertion de certaines cohortes.
- (c) Enfin et surtout, la conjoncture économique. Mais il faut faire ici quelques remarques : (i) une amélioration de la conjoncture peut agir plus ou moins sur la durée de l'insertion, sur le plafond atteint ou sur la forme des évolutions des indicateurs. (ii) Ce n'est pas seulement la conjoncture après la sortie de la cohorte qui a de l'importance, mais aussi celle des années précédentes, puisque celle-ci détermine le niveau de chômage au moment où la cohorte sort du système éducatif ; une situation un peu paradoxale peut ainsi se rencontrer : une cohorte trouve à sa sortie une conjoncture un peu moins bonne que celle des années précédentes, et s'insère aussi bien ou mieux qu'une cohorte qui bénéficie d'une amélioration de la conjoncture commencée au moment où cette cohorte entre sur le marché du travail ; la raison évidente est que la première s'insère dans un contexte de faible chômage et la seconde dans un contexte de chômage élevé. Cependant, on peut penser que la première cohorte jugera la situation plus défavorablement que la seconde, parce que chacune se comparera à celle qui la précède.

La longue période d'augmentation du chômage, commencée en 1975, a allongé la durée de l'insertion des cohortes successives (Meron et Minni, 1996) et a abaissé le taux d'emploi auquel chacune est parvenue à la fin de sa période d'insertion. Cependant, la pru-

dence s'impose sur ce point, dans la mesure où l'élévation des taux d'activité féminins ont pu compenser la hausse du chômage et maintenir le taux d'emploi,  $X(m)$ , dans la terminologie d'Eckert. C'est pourquoi le taux de chômage peut fournir un indicateur plus immédiatement parlant.

2) Mais que se passe-t-il quand une cohorte est insérée ? Avec la conception individualiste de l'insertion, la question n'a pas d'intérêt : un individu est inséré lorsqu'il a atteint une certaine situation définie à l'avance (l'emploi avec contrat à durée indéterminée par exemple) et la cohorte est réputée insérée lorsque  $x\%$  de son effectif a atteint cet état. Comment poursuit-elle sa trajectoire, en termes de taux d'emploi et de chômage ? Ce n'est plus un problème d'insertion, de transition entre l'école et l'emploi ; cela relève donc, selon cette conception individualiste, d'un autre champ de recherches. Selon la conception macroéconomique de l'insertion, que j'essaie de préciser ici, le problème est tout différent. Pour reprendre l'exemple de l'enquête Génération 92, Eckert écrit, en conclusion de son article : « À partir du moment où l'indice d'efficacité mensuelle  $y(m)$  se met à fluctuer autour de 0 selon un cycle annuel qui alterne deux semestres contrastés, l'un plus favorable à l'emploi que l'autre, dans un contexte de relative stabilisation des effectifs en emploi, il désigne le moment où la période d'insertion s'achève. » Il se trouve que, pour la génération 92, cette stabilisation se produit assez longtemps avant la fin de la période d'observation, c'est-à-dire le moment de l'enquête, de sorte que l'on peut supposer que l'avenir ne remettra pas en cause cette stabilisation. Mais les chercheurs du CEREQ se sont trouvés dans des situations où l'intervalle d'observation dicté par les nécessités pratiques de l'enquête ne permettait pas de conclure. La réaction naturelle est alors de souhaiter une nouvelle enquête, un suivi prolongé des cohortes.

3) Or, ce qui est fondamental pour l'approche macroéconomique de l'insertion, c'est justement qu'il n'est plus nécessaire de prolonger l'étude longitudinale de la cohorte dont on vient d'étudier l'insertion en termes d'emploi. Lorsque la stabilisation paraît acquise, que l'insertion de la cohorte paraît terminée, selon les indicateurs retenus, le problème change de nature.

Le fondement logique de l'approche macroéconomique de l'insertion est l'idée que la principale singularité du parcours d'une cohorte, tout au long de sa

trajectoire dans la vie active, se situe au début, dans la phase d'insertion, et qu'ensuite les différences entre cohortes s'atténuent ou disparaissent pendant une longue période ; et ce, jusqu'à ce que les modalités de la sortie définitive d'activité viennent éventuellement recréer des différences. Pour exprimer cette idée de façon imagée et donc un peu imprécise, on peut dire que la fin de l'insertion marque, *pour une cohorte*, l'entrée parmi les « cohortes adultes » dont elle va désormais partager le sort. L'observation longitudinale n'est donc plus l'instrument privilégié de l'analyse. Ou si l'on préfère, le faux panel devient de plus en plus utile et le chercheur doit s'entraîner à considérer que les actifs qui ont trente-cinq ans en l'an 2000 sont à la fois la génération de naissance 1965, entrée dans la vie active pour l'essentiel entre 1983 et 1990, et la « tranche d'âge 35 ans » dans la population active de l'an 2000.

C'est là un problème d'articulation entre le longitudinal et le transversal (Fondeur et Minni, 1999) et entre stock et flux. Ce qui est en jeu, ce sont des représentations du marché du travail, des mécanismes de concurrence, des modes d'acquisition des compétences, de gestion du travail.

4) Pour préciser le problème, comparons deux cohortes imaginaires :

– La cohorte C.1 est entrée sur le marché du travail il y a une douzaine d'années, alors que la conjoncture était favorable. Le taux de chômage de cette cohorte, au moment où son insertion s'est achevée, était de 3 % et ce taux était aussi le taux de chômage moyen de la tranche d'âge 30-49.

– La cohorte C.2 vient de terminer son insertion dans une conjoncture très dégradée, de sorte que son taux de chômage est de 6 %. Quels sont, à ce moment là, les taux de chômage de la cohorte C.1 et ceux des 30-49 ans ?

- S'ils sont voisins de 6 % et si la dispersion selon les années d'âge est faible, on serait amené à penser que, (i) quelle que soit la conjoncture pendant la période d'insertion, la cohorte termine son insertion avec un taux de chômage égal à celui des autres cohortes et (ii) que la conjoncture a donc un effet sur la longueur de la période d'insertion, mais que le niveau atteint n'est pas directement marqué par le processus d'insertion.

- Si, au contraire, le taux moyen de chômage des 30-49 ans est de 4,5 % et le taux de la cohorte C.1 de 4 %, on peut se demander si la situation, au moment où l'insertion s'est terminée, n'a pas durablement

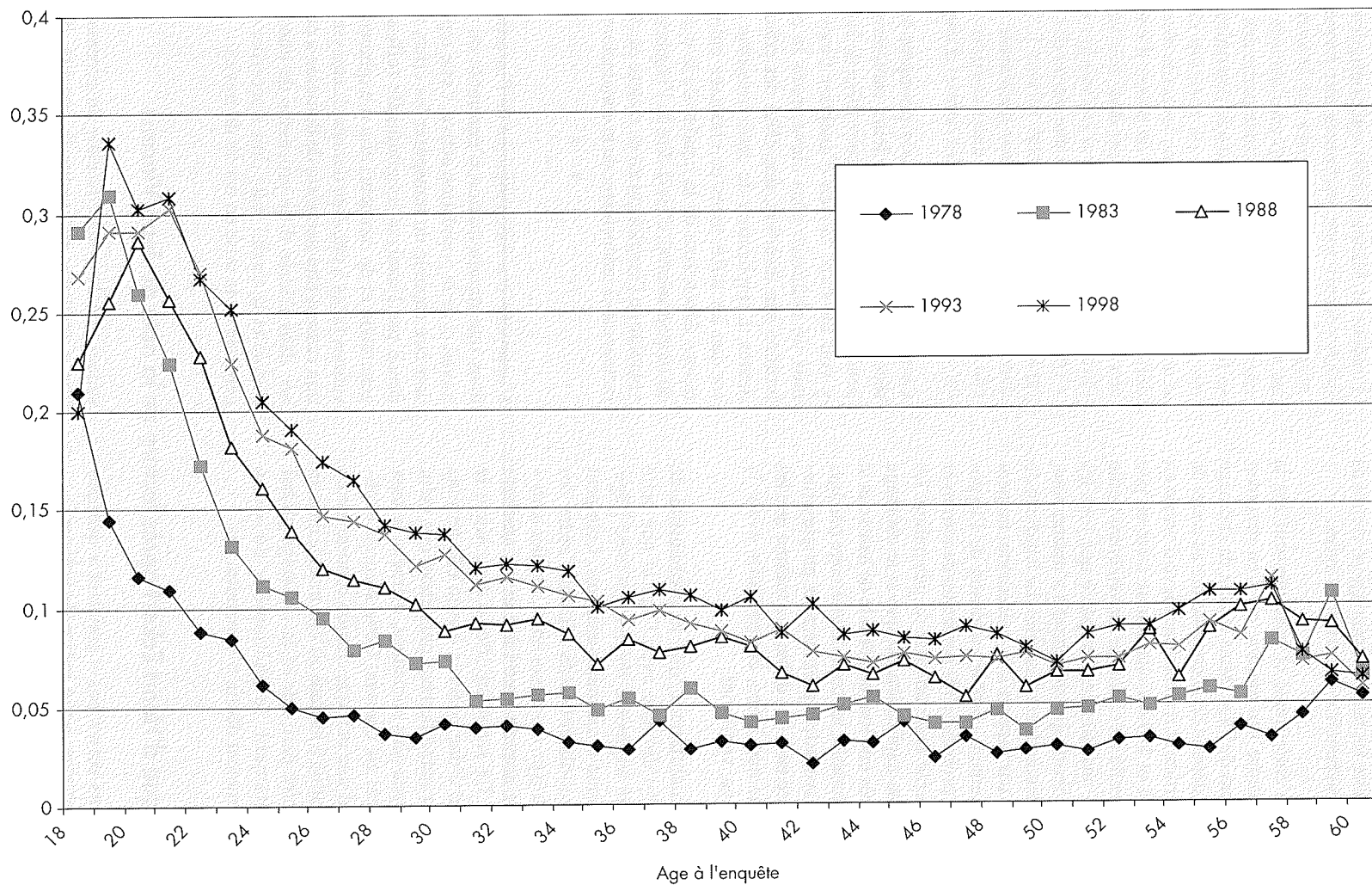
marqué la cohorte, en bien et en mal. On peut penser que, quelle que soit la conjoncture dans quelques années, la cohorte C.2 gardera des traces de la situation qu'elle a connue pendant son insertion ; de la même manière que la cohorte C.1 a gardé une partie de l'avantage qu'elle avait. Mais, comme on le verra plus loin, d'autres analyses sont possibles.

5) Quelle est la situation réelle ? Une première réponse statistique est donnée par l'examen des taux de chômage, par année d'âge, à des dates différentes. L'utilisation des taux de chômage, au lieu des taux d'emploi, et de l'âge, au lieu de l'ancienneté depuis la sortie du système éducatif, simplifie le calcul. Le **graphique 1** donne les résultats à plusieurs dates depuis vingt ans.

Pendant cette période, le chômage global a augmenté fortement, de sorte que les courbes sont étagées, la plus haute étant celle de 1998. L'écart entre les taux de chômage de 1978 à 1998 s'est accru plus vite pour les moins de trente ans que pour les autres tranches d'âge. Enfin et surtout, à une date donnée, la décroissance continue des taux de chômage, en fonction de l'âge, est plus marquée quand le chômage est élevé ; en 1978, le taux de chômage par année d'âge est peu différent entre vingt-huit et cinquante-cinq ans ; ce n'est plus le cas en 1998. Or, du fait de l'augmentation du chômage, le processus d'insertion de chaque cohorte s'est déroulé dans un contexte plus difficile que celui de la cohorte qui précédait. Cela va dans le sens de la seconde hypothèse, celle du maintien des traces de l'insertion. La hausse du chômage global s'effectuerait ainsi par un double mouvement sur un graphique où le chômage est représenté en ordonnées et l'âge en abscisses : de bas en haut, affectant tous les âges en même temps et horizontalement, en propageant le chômage plus élevé des générations nouvelles en fonction de leur vieillissement. En données longitudinales, le chômage d'une cohorte devrait augmenter à mesure que la cohorte vieillit, puisque, par hypothèse, le chômage global augmente. En données transversales, les taux de chômage par année d'âge devraient diminuer en fonction de l'âge entre trente et quarante-neuf ans, puisque les cohortes plus anciennes ont, par hypothèse encore, bénéficié d'une meilleure insertion.

6) Plusieurs explications de ce profil transversal peuvent être présentées. En voici trois qui n'épuisent certainement pas les possibilités. La première et la troisième expliquent pourquoi une différence de taux de chômage entre les cohortes, à la fin de leur processus

Graphique 1  
Taux de chômage par âge ; évolution sur 20 ans



Source : enquêtes Emploi Insee, traitement Lirhe.

d'insertion, va persister ; la seconde explique pourquoi une différence entre les taux de chômage se creuse au cours du temps, au bénéfice des cohortes âgées.

- Supposons qu'entre trente et quarante-neuf ans la probabilité de perdre son emploi, ou d'en retrouver un, ne dépende pas de l'âge. Mais le taux de chômage à vingt-neuf ans dépend de la conjoncture au cours de la période d'insertion et il s'est donc élevé d'année en année entre 1978 et 1998. Cette hausse a été un peu plus rapide que celle du chômage moyen entre trente et quarante-neuf ans, simplement parce que tous les membres de la cohorte qui cherchent à s'insérer sont, à l'origine, des demandeurs d'emploi. Le handicap de chaque cohorte, par rapport à la précédente, ne peut jamais être totalement comblé en raison de l'hypothèse faite sur la probabilité de perdre ou de retrouver un emploi. Ce serait donc un effet de génération. Le corollaire de cette explication est que si le chômage global baisse après une longue période de hausse et si cette baisse est durable, les taux de chômage par âge, en données transversales, présenteront progressivement une structure en « dos d'âne », à mesure que les cohortes les plus mal loties, entrées juste avant la baisse du chômage, vieilliront.

- Supposons, maintenant, que la probabilité de perdre son emploi diminue avec l'âge et que celle d'en retrouver un augmente légèrement avec l'âge, toujours entre trente et quarante-neuf ans. Cela peut être dû à des accords collectifs réglant l'ordre des licenciements, du type « premier entré, dernier sorti » ou à l'expérience acquise avec l'âge et qui améliore l'employabilité. Ce serait un effet d'âge. Ainsi, le taux de chômage d'une cohorte, lorsqu'elle termine son insertion, est naturellement plus élevé que celui des cohortes un peu plus anciennes, même si le taux de chômage global est constant. Cette seconde explication implique d'une part que chaque cohorte tend à améliorer sa situation à mesure qu'elle avance dans sa vie active ; d'autre part, que si le chômage global diminue durablement, le phénomène du « dos d'âne », précédemment décrit, n'apparaîtra pas.

- Une troisième explication est proposée par Fondeur et Minni (1999) qui soulignent que « les actifs récents sont confrontés aux formes d'emploi proposées par les entreprises sur le marché externe au même titre que les actifs plus anciens qui recherchent un emploi ». Une grande partie des embauches se font sur des emplois à durée déterminée « et dans des secteurs où le taux de rotation de la main-d'œuvre est élevé ». Comme les actifs récents ont, par définition, un taux élevé de prises d'emplois, « en stock, leurs emplois reflètent donc très largement les caractéristiques des flux d'embauches ». C'est un « effet de précarité ». « Si une partie des caractéristiques des emplois des actifs récents [...] perdurent avec l'accroissement de leur ancienneté sur le marché du travail, on pourra alors considérer qu'ils ont été les vecteurs de nouvelles normes d'emploi ».

Cette explication ne dit pas pourquoi les cohortes récentes devraient garder leurs caractéristiques. On peut, dès lors, rapprocher cette thèse de la première et y voir un autre moyen d'analyser l'existence d'un taux de chômage plus élevé, pour la cohorte qui termine son insertion, que celui des cohortes précédentes. L'implication de cette troisième explication est que les différences de chômage entre les générations dépendront de la rapidité de la transformation du rapport salarial, c'est-à-dire de l'augmentation de la volatilité de l'emploi qui est un facteur de chômage ; ce facteur est-il indépendant de la conjoncture ?

\* \*  
\*

L'approche macroéconomique de l'insertion s'inscrit dans une représentation d'ensemble du marché du travail et de la population active. Cette représentation doit être capable de transposer les effets mis en évidence par l'analyse longitudinale (effets d'âge, de génération et de moment) afin d'expliquer les observations faites à une date donnée. L'analyse de l'insertion cesse d'être une sorte de domaine à part, cantonnée dans l'étude d'un processus de transition entre l'école et le travail. Elle doit s'accorder à l'analyse générale de la mise en œuvre du travail.

## Brève remarque d'Henri Eckert après lecture de la note de Jean Vincens

Nous ne pensons certes pas « apporter » quelque chose de nouveau avec notre indice de volume ( $x_{(m)}$  ou  $X_{(m)}$ ). Nous pensons, en revanche, proposer avec notre indice d'efficacité ( $y_{(m)}$  ou  $Y_{(m)}$ ) un indice

auquel l'analyse macrosociale du processus d'insertion n'avait pas eu, jusque là, recours. Nous avons surtout tenté de montrer que l'usage conjoint de ces deux indices, indice de volume et indice d'efficacité,

permet une bonne appréciation du processus d'insertion professionnelle d'une cohorte et, en particulier, de montrer comment cette cohorte s'inscrit dans les mouvements ordinaires du marché du travail. En outre, dans la mesure où ces indices sont construits sur les accès et les retraits d'une séquence continue d'emploi, caractéristiques de la vie de la

cohorte, d'une part ; que, d'autre part, un parcours individuel est, d'un point de vue « stylisant », également fait d'accès et de retraits de séquences continues d'emploi successives, l'analyse de ces mouvements peut être menée tant au niveau macrosocial que microsociale et l'analyse microsociale, enchâssée dans l'analyse macrosociale. ■

---

## Bibliographie

---

Fondeur Y., Minni C. (1999), « Emploi des jeunes et conjoncture », DARES, *Premières synthèses*, 12, n° 51.1.

Meron M., Minni C. (1996), « L'emploi des jeunes : plus tardif et plus instable qu'il y a vingt ans », INSEE, *Données sociales*, pp. 157-164.

Minni C., Poulet-Coulibando P., (1998), « L'évolution récente de la scolarité et de l'insertion

professionnelle des jeunes (1996-1998) », DARES, *Premières synthèses*, 12, n° 52.1.

Poulet P. (1997), « Repères sur l'emploi des jeunes », DEP, *Notes d'information*, 97-09 mars.

Vincens J. (1998), « L'insertion professionnelle des jeunes. Quelques réflexions théoriques », *Formation Emploi*, n° 61, janvier-mars.

## Résumé

### À propos de l'article d'Henri Eckert : l'approche macrosociale de l'insertion professionnelle

par Jean Vincens

Jean Vincens commente les avancées d'Henri Eckert dans l'article sur l'approche macrosociale de l'insertion paru dans le même numéro. Ce faisant, il précise ses propres travaux sur la notion d'insertion en éclaircissant notamment deux questions : quand la cohorte est-elle insérée d'après le critère de l'emploi ? Comment apprécier l'insertion de la cohorte ? L'approche macroéconomique de l'insertion s'inscrit alors plus clairement dans une représentation d'ensemble du marché du travail et de la population active.

# T RAVAIL ET EMPLOI

N° 86  
Avril 2001

**DOSSIER :** Jalons pour une histoire de la formation professionnelle en France

- Les passeurs de l'éducation populaire à la formation continue
  - Les promoteurs de la formation en entreprise (1945-1971)
  - La promotion sociale comme forme d'intervention publique : le cas de Grenoble de 1960 à 1966
  - La doctrine de la CGT sur la formation des adultes : entre pragmatisme et lutte de classes
- 
- Employés qualifiés et non-qualifiés : une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles
  - Les métamorphoses d'un salariat de confiance : les cadres dans le tournant des années quatre-vingt-dix
  - Le travail industriel sous la pression du temps



Ministère de l'emploi  
et de la solidarité  
Direction de l'animation  
de la recherche,  
des études et des statistiques

15,00 Euros/98,39 F le numéro

Abonnements  
pour 4 numéros/an :

France : 51,50 Euros/337,82 F

Europe : 55,50 Euros/364,06 F

Dom-Tom (HT, avion éco.) :

57,50 Euros/377,18 F

Autres pays (HT, avion éco.) :

58,50 Euros/383,73 F

Supplément avion rapide :

8,70 Euros/57,07 F

Abonnements :

La Documentation française

124, rue Henri-Barbusse

93308 Aubervilliers

Téléphone : 01.40.15.70.00

Télécopie : 01.40.15.68.00

<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>

Vente au numéro :

La librairie de

la Documentation française

29, quai Voltaire

75344 Paris Cedex 07

Téléphone : 01.40.15.70.00



BON DE COMMANDE

Je souhaite recevoir  numéro 86 de la revue TRAVAIL ET EMPLOI (98,39 F - 15,00 Euros le numéro)  
Nbre d'exempl.

Je souhaite m'abonner à la revue TRAVAIL ET EMPLOI (337,82 F - 51,50 Euros pour 4 numéros)

À retourner à : Documentation Française-Diffusion, 124, rue Henri Barbusse - 93308 Aubervilliers.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal :      Pays : \_\_\_\_\_



Ministère de l'emploi et de la solidarité  
Direction de l'animation de la recherche,  
des études et des statistiques

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de :  
Agent Comptable de la Documentation Française-Diffusion